

Institut Européen des Jardins & Paysages

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie*

**Province de Luxembourg**

Parc du Château d'Hermanmont

Auteur(s) : Nathalie de Harlez et l'Institut du Patrimoine wallon

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie  
Province de Luxembourg  
Parc du Château d'Hermanmont*

Nom du jardin	Parc du Château d'Hermanmont
Date de création	à partir de 1858
Province	Luxembourg
Arrondissement	Bastogne
Commune	Vielsalm
Coordonnées	Hermanmont, 38 ; 6690, Hermanmont ;
Localisation	Latitude : 50.2907864 Longitude : 5.931034899999986

## Historique

Jusque vers 1850, Hermanmont - littéralement « mont de Herman », du nom d'un comte de Salm vers le XII<sup>e</sup> siècle - ne comprend qu'une exploitation agricole. C'est l'arrivée à Vielsalm, vers cette date, de Théophile Grart d'Affignies qui est à l'origine de la vaste propriété de ce nom. Après avoir pris la ferme en location dès 1854, celui-ci devient propriétaire, en 1858, de terrains destinés à la chasse à courre à la sortie de Vielsalm vers Ville-du-Bois. Les parcelles boisées sont traversées par le cours de la Salm dont le débit appréciable était déjà exploité, en amont, pour le fonctionnement de plusieurs moulins (à grains, à huile et à tan) à Petit-Thiers et à Beaufays. Grart d'Affignies y fait édifier, à partir de 1858, un château éclectique à côté de la ferme existante et aménager un vaste domaine forestier et un parc d'agrément exploitant avec ingéniosité une partie déviée du cours de la Salm pour créer un vaste circuit d'eau approvisionnant trois étangs, un moulin à grains - dit moulin Minguet - une mare aux canards et plusieurs cascades pittoresques. Diverses fabriques d'ornement et d'utilité sont disséminées à proximité des étangs et des entrées de la propriété : chalet suisse, pavillon-embarcadère, pavillon hexagonal, glacière, maison de garde, maison du jardinier. Le grand étang supérieur a longtemps servi à la baignade tandis que l'étang inférieur (proche de l'entrée sud-ouest), était peuplé de truites. Le dernier étang situé à l'extrémité ouest du parc (au-delà de la route et aujourd'hui en propriété communale) fournissait en hiver les blocs de glace pour la glacière. En contre-haut, une cascade chutant sur des roches naturelles agrémentait la promenade romantique du Thienne-Messe. Au décès de Théophile Grart d'Affignies en 1879, sa propriété passe à Camille de Jacquier de Rosée. Un plan sommaire par la baronne de Rosée donne un aperçu de la splendeur du parc au début du XX<sup>e</sup> siècle, mentionnant notamment : deux promenades en sous-bois le long de la rivière dénommées « l'allée des soupirs » et « le manège ». Ce « pas de géant », un poteau sommé d'un anneau faisant tourner quatre cordes auxquelles les enfants s'accrochaient pour « voler » ; des plates-bandes et un « arbre parasol » en bordure des surfaces gazonnées devant le château ; la glacière entourée de grands hêtres ; l'allée de sapins à l'est du château et le vaste potager emmuré doté d'une serre à vignes. En 1916-1917, la construction par les Allemands d'un chemin de fer reliant Vielsalm à Born met fin à cette période de splendeur. Les abattages et les terrassements liés au chantier dévastent le parc, le moulin est détruit et le cours de la Salm modifié. Un grand viaduc traverse désormais le site et les prairies voisines au sud. Cet ouvrage monumental est détruit en mai 1940 par l'armée belge mais ses ruines titanesques sont laissées au cœur du parc qui est progressivement abandonné. En 1982, l'écroulement de la partie centrale du château, y compris sa tour, sonne le glas de la propriété dont seule la ferme demeurera habitée. Des nombreuses promenades qui parcouraient la propriété et ses longs coteaux ombragés, seule une d'entre-elles longeant la limite sud du parc, entre le cours de la rivière et le canal d'écoulement des eaux, est toujours accessible malgré la présence des grands éléments en béton du pont effondré entravant le chemin à proximité du moulin disparu. L'étroit chemin de

terre traversant des boisements d'épicéas rejoint, à l'extrémité est du parc, le grand plan d'eau supérieur agrémenté d'un pavillon d'agrément en brique abritant une cave immergée participant à la régulation du réseau hydraulique du site. Derrière celui-ci, la berge de l'étang est plantée d'un alignement d'érables sycomores accompagnant la promenade de ceinture de l'étang. À l'est de la ferme du château figure l'enceinte en schiste du vaste potager, ponctuée de plusieurs pavillons et comprenant la maisonnette du jardinier et une serre à vignes.

## Description

**Éléments architecturaux :** En bordure de la grand'route (limite nord-ouest), glacière surmontée d'une tour octogonale en moellon de grès et brique, percée à l'étage de huit baies en ogive et coiffée d'une flèche d'ardoise octogonale. À l'arrière, un bâtiment dans les mêmes matériaux intègre un escalier rejoignant une terrasse couverte en communication avec l'étage de la tour. L'ensemble a été entièrement restauré dans les années 1990. À l'entrée sud-ouest du parc, habitation jadis réservée au personnel du domaine (cocher, jardinier puis garde) jusque dans les années 1970 puis abandonnée. Par sa proximité avec l'étang inférieur, elle a parfois été dénommée maison « à l'eau ». Jouxant les grilles d'entrée, la maison en briques peintes en blanc (anciennement rose) comprend deux niveaux habitables à escalier central, couverts d'une toiture à pans interrompue par une bâtière perpendiculaire en avancée sur la travée centrale. De hauts lambrequins peints ornent la toiture sur toute sa longueur. Un volume en appentis prolonge la maison vers l'est. À l'extrémité sud-ouest du grand étang supérieur, pavillon carré en briques servant d'embarcadère pour le canotage. L'étage, percé de quatre baies rectangulaires abrite une petite pièce couverte. Ce pavillon avait également une fonction hydraulique, jouant le rôle de vanne de régulation entre l'étang et le canal approvisionnant les différents ouvrages (moulin, cascade, étang, mare) situés en aval. À mi-parcours de la longue promenade basse (au sud), des éboulis de blocs de béton monumentaux constituent les derniers vestiges du grand pont construit par les Allemands en 1916-1917 pour la ligne de chemin de fer Vielsalm-Born et détruit par l'armée belge le 10 mai 1940. La dernière arche de ce viaduc qui traversait la vallée au sud du domaine s'est effondrée en 1989.

**Éléments végétaux :** En regard des vestiges de la dernière aile de bâtiments conservée, de grands chênes pédonculés (*Quercus robur*) forment un front planté sur le haut des zones enherbées tandis que vers l'est, le départ du chemin de promenade est rythmé de chênes (*Quercus robur*) isolés ou groupés précédés d'un hêtre pourpre (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea'). La grande prairie en pente rejoignant l'entrée sud-ouest, est plantée en partie basse d'un groupe d'érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*), de plusieurs hêtres pourpres (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea') et, plus haut, d'un marronnier (*Aesculus hippocastanum*) et d'un grand chêne pédonculé (*Quercus robur*). Une frange arborée isole cette partie du parc de la voirie toute proche. La longue promenade qui relie les étangs en bordure du cours de la Salm est établie au pied d'un petit coteau planté presque exclusivement d'épicéas communs (*Picea abies*). Les deux étangs sont aujourd'hui cernés de coteaux densément boisés d'érable, de frêne et de chêne.

**Potager :** Contigu à l'aile est de la ferme, vaste potager emmuré dont l'enceinte en pierre de schiste - encore partiellement enduite - intègre une suite de massifs cubiques dans le même matériau formant saillie vers l'intérieur ainsi que des pavillons carrés à toiture à quatre versants. Le mur ouest est toujours couvert de pannes à lattes destinées au palissage d'arbres fruitiers. Devant le mur nord, figure une maisonnette carrée en schiste enduit, percée de baies ogivales et couverte d'une bâtière d'ardoise artificielle. Une serre à vignes métallique élevée sur un bahut de pierre (le tout en ruines) est accolée au pignon est. Quelques vieux fruitiers de haute-tige ponctuent encore ce grand enclos aujourd'hui enherbé.

**L'eau :** Un réseau hydraulique complexe exploitant le débit de la Salm - dénommée sur les cartes ruisseau d'Hermanmont ou ruisseau de Petit-Thier - traverse le parc d'ouest en est. Alors que le cours naturel de la rivière parcourt les limites sud de la propriété, une dérivation créée en amont du parc alimente un grand étang supérieur (environ 60 m x 30 m) agrémenté d'une île formant refuge aux oiseaux et, sur sa berge sud-ouest, d'un pavillon-embarcadère en brique. Le trop-plein de l'étang s'engouffre sous le pavillon dont il immerge la cave avant de s'écouler, grâce à une vanne à crémaillère (en ruines), dans un canal-déversoir creusé dans la roche naturelle. Ce canal alimentait en aval une mare aux canards (comblée en 1991) puis une cascade romantique dite du Thienne-Messe (asséchée) à l'extrémité ouest du parc, aujourd'hui hors propriété. Parallèlement, une première dérivation du canal fournissait l'énergie nécessaire à un moulin à grains - appelé moulin Minguet, du nom du

dernier meunier - construit en 1875 et détruit en 1916 pour l'édification du grand pont. Légèrement en aval vers l'ouest, une seconde dérivation prélevait une partie des eaux pour approvisionner un deuxième étang plus petit, jadis peuplé de truites, proche de la maison de garde (sud-ouest). Au-delà de la route, un troisième étang servait en hiver à l'approvisionnement de la glacière. Aujourd'hui situé en terrain communal, il a été aménagé à des fins piscicoles. En aval du parc, l'ensemble des eaux rejoignait le cours de la rivière. Depuis la démolition du moulin et l'assèchement de la mare aux canards, tout le débit passe dans la seconde dérivation vers l'étang inférieur, qui subit néanmoins un important phénomène d'envasement. Sur sa rive sud subsistent les vestiges d'un petit embarcadère de bois. Le long de son parcours, la rivière donne lieu à quelques jolies scènes aquatiques, en particulier en contrebas du grand étang supérieur où ses eaux chutent sur les gros blocs de pierre d'un déversoir.

**État de conservation :** Le parc pittoresque créé à partir de 1858 - dont les aménagements se sont poursuivis jusque dans les années 1890 - a été dévasté par les Allemands dès 1916-1917 pour la construction d'un grand pont de chemin de fer. Bien que le château et plusieurs pavillons restent habités jusque dans les années 1970, la propriété est progressivement abandonnée après 1945 et, en 1982 le château élevé par Grart d'Affignies s'écroule, laissant seule en place une aile plus tardive, aujourd'hui cachée derrière un front planté de conifères. Les grandes zones enherbées en contrebas du château ne sont plus relevées que par la présence de quelques ensembles de beaux chênes pédonculés séculaires et de hêtres. Dans cette zone, le tracé du chemin qui rejoignait l'entrée sud-ouest en formant une large boucle disparaît sous les hautes herbes. Une seule longue promenade subsiste en bordure de la Salm, qui relie les deux étangs conservés. Deux chemins parallèles tracés à mi-pente du coteau planté d'épicéas - jadis dénommés « Le Manège » et « l'allée des Soupirs » - sont devenus impraticables. À l'exception de la glacière restaurée et de la maison de garde abandonnée, les différentes constructions et les fabriques du parc ont disparu. Le moulin à grains a été totalement démoli lors de la construction du pont tandis que le chalet suisse qui se trouvait en amont de l'étang supérieur a été enseveli sous le remblai du chemin de fer. Cette construction pittoresque de deux étages a été habitée par le garde-chasse du Baron de Rosée entre 1895 et 1916. Au-delà, en direction de Ville-du-Bois, existait la modeste habitation du jardinier Henri Lange; il en reste un pavillon hexagonal de deux niveaux (en ruines) dont les façades cimentées étaient surmontées d'une toiture d'ardoise conique à pans. Le pavillon-embarcadère de l'étang supérieur est conservé mais ses maçonneries sont ponctuellement disloquées à la base par les mouvements d'eau et par les racines de la végétation qui s'y est installée.

**Maintenance :** Les grandes surfaces enherbées à proximité du château sont entièrement mises en pâture. Les branches inférieures des couronnes des grands arbres ont été régulièrement mangées par le bétail. À l'exception des pourtours des étangs où quelques travaux de nettoyage sont sporadiquement effectués, le domaine est laissé à l'état d'abandon.

## Documents iconographiques



Pavillon-embarcadère en ruines sur le grand étang supérieur. © Inventaire des parcs et jardins historiques de Wallonie



Le cours étroit et encaissé du ruisseau éponyme sinuant dans des sous-bois d'épicéas est le dernier vestige du parcours pittoresque créé après 1858 à partir d'une dérivation de la Salm. © Inventaire des parcs et jardins historiques de Wallonie

## Cartographie

**Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens du Comte de Ferraris (1771-1777) :** 216/4

**Carte topographique 1.20.000<sup>e</sup> (Dépôt de la Guerre) :** 56/1 (Vielsalm) Impr. coul. 1892

**Carte topographique 1.10.000<sup>e</sup> (Institut Géographique National) :** 56/1

**Orthoplan 1.10.000<sup>e</sup> (Service Public de Wallonie) :** 56/1/3

## Iconographie

**Autre(s) source(s) iconographique(s) :**

« Vielsalm. Château de Hermamont ». Carte postale, éd. Chauveheid-Heureux, Vielsalm, s.d. (après 1905).

## Bibliographie

DE HARLEZ DE DEULIN Nathalie, *Les ouvrages hydrauliques*, Qualité-Village-Wallonie, Division du Patrimoine, Fondation Roi Baudouin, Editions du Perron, Liège, 1997, p. 259-260.

GRAULICH Olivier, LEGROS Charles, « Les châteaux de Salm en Ardenne », *Salm en Ardenne*, n° 9, 1994, p. 30-31.

NIZET Robert, « La propriété de Rosée à Hermanmont (Vielsalm) : grandeur et décadence », *Glain et Salm Haute Ardenne*, n° 35, 1991 (oct.), association sans but lucratif Val du Glain, Terre de Salm, Vielsalm, p. 7-28.

## Informations administratives

**Publié :** oui

**Superficie :** 10 hectares

## Informations complémentaires

**Auteur du formulaire** : Serge Delsemme / Nathalie de Harlez de Deulin

**Date de création de la notice** : 2003-02-22

## Index

**Statut** : privé

**Ouverture** : fermé au public

**Type** : Paysager